

Sur ce, amis, je vous fais ma révérence, ce chapeau bas, et vous prie de me croire grand ennemi de vos principes, mais grand ami de vos pers nnes auxquelles je souhaite toutes sortes de biens.

UN CATHOLIQUE CANADIEN. Ad. P. ptre. (Minerve.)

PAR LE TELEGRAPHE. CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Le Bill de compagnie d'Entrepôt de Québec, est lu une 3e fois et passé. M. Sherwood de Brockville introduit un Bill pour amender l'acte pour disposer des terres publiques.

POST-SCRIPTUM.

Nous traduisons ce qui suit de la Correspondance du Quebec Gazette, reçue ce matin: Londres, 23 mars, 1849.

En dépit du malaise inséparable de l'état actuel des affaires en Europe, on peut dire qu'il y a encore quelque espérance de maintenir la paix. La position est critique, mais s'il y a plusieurs raisons qui engagent les souverains à en appeler aux armes, il y en a aussi plusieurs qui les engagent à se tenir en repos.

La France s'arrange du mieux qu'elle peut de la république, mais les socialistes reparissent encore. On continue les préparations pour mettre Paris à l'abri d'un coup de main.

Il n'y a pas encore eu de bataille en Italie.

Le Times (de Londres) se déclare en faveur du bill de l'indemnité (pour les pertes causées par la rébellion en Canada.)

Vaisseaux d'outre-mer expédiés pour le Canada.

POUR QUÉBEC.

Shields, 10 mars.—Eleanor, via Bordeaux, 11 do.—Edmond Castle, do. do; England's Queen, do. do; 15 do.—Thomas & Robert, via Rochelle; 16 do.—Xenophon, via Limerick; British Queen, via do; Favorite, via Cork.

POUR MONTREAL.

Liverpool, 23 mars.—Montreal.

NAISSANCE.

Avant hier la Dame de M. Molt, à mis au monde une fille.

Au Château Richer, le 3 du courant, la Dame de M. Ovide Rousseau, étudiant en droit, a mis au monde un fils.

MARIAGES.

A Montréal, le 3 du courant, M. H. Penock, Orfèvre Bijoutier, à Dlle J. Lespérance, tous deux du même lieu.

DÉCÈS.

Ce matin, 9 avril, à Québec, Ann âgée de 20 ans et 3 mois, fille aînée de Thomas Ainslie Young, écuyer, après une maladie de 6 mois qu'elle a soufferte avec la résignation d'une vraie chrétienne.

ANNONCES.

Maitre Français demandé. ON a besoin, immédiatement au HIGH SCHOOL de la Cité de Québec d'une personne qualifiée à enseigner la langue française.

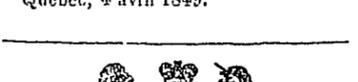
M. P. TRY, Architecte, demeure rue St Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost. Québec, 25 février, 1848.

A LOUER. LE domaine du GRAND-ET-PETIT MÉTIS. Ces deux propriétés sont dans un bon état de culture; et l'une d'elle est un poste de commerce où l'on pourrait tenir hôtel pour la réception de personnes qui aimeraient à résider à la campagne.

J. HEATH, N. P. Québec, 6 avril 1849.

A VENDRE. A LOTBINIÈRE, un bel emplacement de 112 pieds et demi de front, sur environ 40 arpens de profondeur, situé à 15 arpens au nord-est de l'église, avec grange et maison.

ISAIE LEMAY, Chantre de Lotbinière. Québec, 4 avril 1849.



Des Bons des Incendies de Québec. Bureau du Receveur-Général, Montréal, 23 mars 1849.

AVIS public est par le présent donné que les porteurs des bons des Incendies de Québec, qui désirent obtenir semi-annuellement paiement à Québec, de l'intérêt que portent ces bons, pourront le recevoir en s'adressant à FELIX GLACKEMEYER, écuyer, à l'ancienne bâtisse du Parlement à Québec, qui livrera en double aux demandants les formules de reçu nécessaires.

AVIS public est de plus donné aux parties en faveur desquelles ces bons ont été accordés sous forme de prêt, que M. GLACKEMEYER sus-nommé est aussi autorisé à demander et recevoir le remboursement de l'INTERET ANNUEL, accumulé ou s'accumulant sur tels bons.

L. M. VIGER, Insp. Gén. de S. M.

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de HAUBES FAITES, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.

Un assortiment varié de draps fins et superflus pour redingottes et pour manteaux, casimires, patrons de vestes, casques, casquettes en pelletteries, gants, mitaines, etc.

600 paires de souliers d'original unis et brodés 000 Modèles de Carquette, etc.

Le tout à vendre à bas prix pour l'argent comptant, Québec, 20 novembre 1848.

Emplacement à vendre. UN superbe emplacement avec la charpente d'une maison, dessus construite, à vendre à des conditions très faciles.

AUGUSTIN GAGNON, Côteau Ste. Geneviève. Québec, 6 Avril 1849.

UNE CARTE. LE sousigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Arpentage, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève.

CHS. BAILLARGE, Château St. Louis. Québec, 14 mars 1845.

AVIS. LE sousigné, exécuteur testamentaire de feu St. Louis CONSTANT et FRÈRE MARC horloger, du ci-devant ordre des récollets du Bas-Canada, décédé en la paroisse de St. Thomas comté de l'Islet, prie ceux qui doivent à la succession de venir payer leurs comptes au plutôt; et ceux envers qui la succession est endettée de présenter leurs comptes dûment attestés; il prie aussi les personnes qui pourraient avoir des effets à réclamer de se représenter d'ici au premier jour de Mai prochain, faute de quoi les dits effets seront vendus.

JOSEPH MARMETTE, M. D. Exécuteur-Testamentaire. Québec, 4 avril 1849.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec, Québec, 12 juin, 1848.

Joseph Pettitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

M. P. TRY, Architecte, demeure rue St Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost. Québec, 25 février, 1848.

PAR B. COLE. BOIS DE CHAUFFAGE!!! Par encan seront vendues, LUNDI le 16 avril courant, aux magasins du sousigné, rue du Palais:

150 CORDES de bois sec et bien conditionné, de 3 pieds, mesure française, la vente devant avoir lieu d'après échantillon, et le bois livable d'une cour située dans la rue Grant, Saint-Roch, d'où il devra être enlevé d'ici au premier mai.

La vente à DEUX heures. Conditions,—argent comptant. B. COLE, jr. E. et C. Québec, 4 avril 1849.

ORGUE. Un superbe ORGUE à vendre (cinq jeux complets) peut être vu à l'Église Bonsecours (Montréal). Pour plus amples informations, s'adresser à TOUSSAINT CHERRIER 84 Rue St. Denis Montréal.

ETUDE DE NOTAIRE. LE sousigné, tenu depuis quelque temps hors de cette ville à l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Argillon, porte voisine de M. P. Gauvreau, Architecte faubourg St. Jean.

EUGÈNE LÉCUYER. Québec, 12 Janvier 1848.

BUREAU DU PRÊT AUX INCENDIES. Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1817, échiera le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au sousigné et les parties respectives ont été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER. A VENDRE. 700 QUARTS de FLEUR examinée supérieurement, Port Hope Mill Brand.

W. Hamilton, No. 63, rue St. Pierre, Québec 15 décembre 1848.

JOHN D. TRIPP. EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, s'informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.

N. B. Gouffers et Lunchi prêts sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1848.

UNE FILLE Canadienne trouverait à se placer dans une famille, à la Haute-Ville, en s'adressant à ce bureau. Une personne venant de la campagne serait préférée.—19 mars, 1849.

Bâtisses Wolfé A LOUER. LE superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean, s'adresser à F. EVANTUREL, Avocat. No. 32, rue St. Louis. Québec, 2 Février 1849.

A LOUER A LA POINTE LÉVY, (En Haut de la côte (à l'Ouest).)

UNE MAISON et DEUX magasins, l'un de 25 sur 50, l'autre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente place pour le commerce, et propre à une ou deux familles. S'adresser à ALBERT ANGERS, Faubourg St. Jean, Rue St. Jean. Québec, 16 mars 1849.

PIÈCE CURIEUSE d'Horlogerie. INVENTÉE et exécutée par moi-même, Antoine Rousseau, demeurant à St. Roch de Québec, rue St. Joseph.

C'est une horloge-montre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge est sur un édifice quelconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et préside à cette opération par des ails variés; donne le signal de l'Angelus aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le mécanisme embrasse une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi, pèse 750 livres, sans inclure la pesanteur des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter.

L'exhibition s'en fera prochainement Québec, 7 mars 1849.

GRAND TIRAGE AU SORT DE PROPRIETES FONCIERES, SITUÉES DANS LA CITE ET LES ENVIRONS DE QUÉBEC, COMPRENANT TREIZE LOTS, dont la valeur est comme suit:

Table with 3 columns: No., Valeur de chaque lot, Revenu annuel. Total: 26,875 and 2442.

Ce montant est divisé en 1375 parts de 25 chacune. Ceux qui désireraient acquérir des actions dans ce Tirage au sort, signent la programme, mentionnant le lieu de leur résidence et le nombre de parts qu'ils prennent.

Les tirages seront faits au moyen de Billets, dont treize seront l'ons, les autres nuls. Sur chacun des bons billets sera marqué un des numéros des dix treize lots, et le porteur aura droit à la propriété dont le numéro sera sur son billet.

Le tirage aura lieu aussitôt que toutes les parts seront prises, et il sera donné avis dans les papiers publics, du temps et du lieu du tirage.

Sur tel avis, chacun devra déposer dans une des Banques, indiquées dans tel avis, soit à Québec ou à Montréal, le prix des actions qu'il aura prises, et il recevra dans ces Banques autant de billets, chacun lui donnant droit à une chance, qu'il aura pris d'actions.

Les propriétés seront franches et quittes de toutes dettes et hypothèques. Et afin de donner toute sûreté à ceux auxquels les lots écherront; le montant de tous les billets restera déposé dans les Banques où ils auront été originairement placés, pour être payés à ceux qui ont des hypothèques sur ces propriétés, ou déposés en leur nom au cas que les acquéreurs jugeraient à propos de prendre des lettres de ratification, et dans ce cas les acquéreurs seront tenus de poursuivre la dite ratification sans aucun délai.

Le propriétaire s'oblige à signer un contrat de vente des dites propriétés, en faveur de ceux auxquels elles écherront.

PREMIER LOT.—Un quai situé en la Basse-Ville de Québec, du côté nord de la rue St. Paul, sur la rivière St. Charles; comprenant 44 pieds et 41 pouce de largeur sur 379 pieds 2 pouce de profondeur, mesure anglaise, à distraire toutes fois les trois rues St. André, St. Antoine et St. Jérôme, de trente pieds français de largeur chaque, dont l'acquéreur aura néanmoins la liberté de se servir jusqu'à ce qu'elle soient ouvertes.

Ce lot est borné en front vers le sud par la rue St. André, et en profondeur vers le nord par le chemin de la rivière St. Charles, joint au côté Est à François Joseph Parent, et du côté ouest à James Gibb. Sur ce lot est bâti un quai sur toutes sa profondeur, lequel a 25 pieds de largeur.

Jusqu'à ce que la rue St. André soit ouverte, jusqu'à la rue St. Thomas, ou jusqu'à la rue St. Pierre, ce lot aura droit de se servir du passage qui existe actuellement au côté est du lot No. deux, de neuf pieds de large, et communquant de la rue St. André à la rue St. Paul, le propriétaire se réserve tous les profits qui pourront provenir des sleepers qui sont sur le quai jusqu'au 10 décembre prochain.

SECONDE LOT.—Comprend un terrain situé en la Basse-Ville de Québec, quartier St. Pierre, au côté nord de la rue St. Paul, de 41 pieds 2 pouce de large, sur la rue St. Paul, et 43 pieds 10 pouce de large le long de l'alignement, sud de la rue St. André, sur 127 pieds de profondeur, le tout mesure anglaise; borné en front par la rue St. Paul, et en profondeur par l'alignement sud de la rue St. André; joint à l'est à François Joseph Parent, et à l'ouest à James Gibb.

Avec une maison en pierre à trois étages sur tout le front du dit emplacement, avec un comptoir ou bureau en arrière, le pignon ou est de la dite maison est mitoyen avec James Gibb, et celui du côté est sera mitoyen avec le dit Fils. Joseph Parent. Il y a aussi un hangar en bois sur ce lot.

Ce lot restera sujet à une servitude envers les propriétaires du lot premier, de les laisser se servir en tout temps, soit en voiture ou autrement du passage qui existe actuellement du côté est de ce dit lot, de neuf pieds de large, communquant de la rue St. André à la rue St. Paul, jusqu'à ce que la dite rue St. André soit ouverte et remplie de manière à former une communication libre et facile, soit en voiture ou autrement du dit lot No. 1, soit avec la rue St. Thomas, soit avec la rue St. Pierre; les locataires de ce lot auront droit de continuer leur occupation jusqu'à la fin de l'année courante.

TROISIÈME LOT.—Un lopin de terre situé en la paroisse de Charlesbourg, Seigneurie de Notre-Dame des Anges, en la comté de Québec, au lieu nommé Village St. Pierre, à environ six mi les de la ville, d'un arpent et demi de front sur trois arpents et quatre perches de profondeur; avec un terrain de terre y adjoignant au côté nord, de six perches de large, sur un arpent et quatre perches de profondeur, distrait de la terre d'Alexis Bedard, ces deux lots contigus et bornés en front vers l'est par le chemin de Roi dit chemin St. Pierre, en profondeur vers l'ouest par le lot No. 5, et par Alexis Bedard au côté nord en face par le dit Alexis Bedard, et au côté sud par Louis Bedard, avec une maison neuve de 60 pieds de longueur, bien tenue dans le dernier goût, une grange et étable bien faite, avec puits de pompe.

De ce lot est toutefois à distraire le lot No. 1, tel que ci-dessus désigné. Le dit lot numéro trois se composera en outre, d'un lopin de terre d'un arpent et demi de large sur quinze arpents de profondeur, prenant son front à l'est, à la profondeur du lot No. 5, et aboutissant à sa profondeur vers l'ouest à Étienne Bedard, joignant au nord à Alexis Bedard et Jean Pepin, et au sud à Louis Bedard, avec le droit de passer en tout temps en voiture ou autrement à travers le lot No. 5, par le chemin indiqué au plan, pour communiquer entre les deux parties du dit lot No. 3, qui se trouve joint par le dit lot No. 5.

QUATRIÈME LOT.—Un lopin de terre, distrait du lot ci-dessus trois-fois mentionné désigné, au coin sud-ouest d'icelle, ayant cinq perches de front au chemin et six perches de largeur à sa profondeur, sur un arpent et une perche de profondeur, borné en front vers l'est par le chemin du Roi, en profondeur et au côté nord au lot No. 3, ci-dessus désigné, et au sud par Louis Bedard.

Avec une maison et boi-langene des us construits, en bon ordre. CINQUIÈME LOT.—Se compose d'un lopin de terre situé au même lieu, d'un arpent et demi de large sur un arpent et cinq perches de profondeur, situé entre le lot No. 3. Sur lequel est un moulin à scie de 60 pieds de longueur avec 11 saies, dans le meilleur ordre possible et prêt à opérer, ce moulin ne manque jamais d'eau dans aucune saison. Le chemin qui y averse ce lot de l'est à l'ouest, sera commun entre le propriétaire de ce lot et le propriétaire du lot No. 3.

Le propriétaire de ce lot aura de plus le droit au chemin privé qui conduit à travers la terre d'Alexis Bedard, et au lot No. 6, pour gagner au chemin de Stocham.

SIXIÈME LOT.—Un morceau de terre situé au village St. Pierre, dans la dite paroisse de Charlesbourg, d'un arpent et demi en superficie, distrait de la terre d'Alexis Bedard, et borné par lui de tous les côtés; avec un droit de passage sur la terre du dit Alexis Bedard, pour gagner vers l'est le chemin du Roi, et un autre passage pour gagner vers le nord au chemin de Stocham; ce dernier chemin sera aussi à l'usage du propriétaire du dit numéro cinq; une rivière traverse ce lot, et il y a une excellente place pour un moulin.

SEPTIÈME LOT.—Une terre située à la côte St. Pierre, en la dite paroisse de Charlesbourg, Seigneurie de Notre-Dame des Anges; d'un demi-arpent de large sur vingt arpents de profondeur; borné par devant vers le sud-ouest au chemin de Roi, et par derrière vers le nord-est au terrain de Messieurs du Séminaire de Québec, joignant d'un côté vers le sud à François Pepin, et du côté sud à la veuve Jean Baptiste Bedard, avec une excellente place de parking au dit lot.

HUITIÈME LOT.—Une terre située dans la paroisse de St. Jean, à l'endroit nommé Waterloo, Settlement en la paroisse de Lacapelle, en la comté de Québec, d'un arpent et demi de large sur un arpent et demi de profondeur, borné en front sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins; borné en front par ses terres du troisième rang, et en profondeur par la compagnie par le dit côté par Thomas Ratkas, et de l'autre côté par William Hamill, avec une place de moulin sur la rivière. La chaussée d'icelle a été achevée en bon ordre.

NEUVIÈME LOT.—Un emplacement situé au Faubourg St. Jean, de cette ville, au côté est de la rue St. Jean, de 13 pieds 10 pouce de front sur la dite rue, et 12 pieds 6 pouce de large à sa profondeur, sur 130 pieds 6 pouce de profondeur; borné en front vers le nord par la dite rue St. Jean, et au pignon vers le sud par le terrain de l'Indonance, joignant au sud-ouest à la veuve Miller, et au nord-est par Daniel Hodges, et par le dit F. J. Parent; le pignon sud-ouest de la maison de Hodges, mitoyen avec ce dit lot No. 9.

DIXIÈME LOT.—Un emplacement situé au dit Faubourg St. Jean, derrière l'ancien terrain du dit Daniel Hodges, qui est au côté nord de la dite rue St. Jean, de 42 pieds 7 pouce de large sur 43 pieds de profondeur, borné en front vers le nord au dit Daniel Hodges, et par derrière vers le sud au terrain de l'Indonance; joignant au côté sud-ouest au lot No. 3, ci-dessus désigné, et au côté est au terrain de Daniel Hodges; avec un droit de passage pour voiture ou autrement à travers l'emplacement de Daniel Hodges, pour communiquer du dit lot à la rue St. Jean, avec une petite maison en bois dessus construite.

ONZIÈME LOT.—Un emplacement au côté de celui ci-dessus dernièrement désigné de 43 pieds 7 pouce de front, sur 63 pieds 11 pouce de profondeur; borné au nord nord au terrain des représentants, Craw, et en profondeur vers le sud au terrain de l'Indonance; joignant au côté ouest au lot No. 19, ci-dessus désigné, et au côté est au terrain nommé Maufel, avec droit de passage en commun avec le propriétaire du dit lot No. 10, à travers l'emplacement de Daniel Hodges, pour communiquer à la rue St. Jean.

DOUZIÈME LOT.—Un emplacement situé en la dite Faubourg St. Jean, au côté sud de la rue Richer, de 42 pieds 2 pouce de front sur 72 pieds 2 pouce au côté ouest, et 70 pieds au côté est; borné en front vers le nord par la dite rue Richer, et en profondeur vers le sud par le nommé Desjardins, joignant au côté est à Joseph Savard, et au côté ouest à Masson.

TREIZIÈME LOT.—Un lopin de terre situé au dit Faubourg St. Jean, au côté nord-est de la rue Plessis, de trente pieds de front sur cent huit pieds de profondeur, étant la moitié au côté sud-ouest du lot No. 2, et partie du lot No. 3, borné en front par la dite rue Plessis, et en profondeur par Jacques Blanchard, représentant les héritiers de feu J. F. Parent, avec lequel le mur de clôture est mitoyen. Le tout suivant les titres et plans. Lesquels plans pourront être vus en s'adressant au Bureau du Cadastre ou au Bureau du propriétaire, No 78, rue St. Paul, sous signé duquel on pourra obtenir toute information ultérieure. P. J. PARENT. Des listes de souscriptions sont déposées à la Bibliothèque, aux bureaux des divers journaux, et chez tous les Libraires. Québec 11 mars 1849.